

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

V° 2.02 du 26 mai 2014

Article Premier – CHAMP D'APPLICATION

1. Les Services de mises en relation : les prestations de visiorelation
 - a) Les réunions privées
 - b) Les réunions publiques liées aux Centres d'intérêt
 - c) Les réunions avec des Experts labellisés
 - d) Les réunions publiques avec les PartCom
2. Les services associés
3. Les Utilisateurs de Tassag.com

Article 2 – ACCEPTATION

Article 3 – UTILISATION DU SITE

1. Accès au site
2. Inscription au réseau Tassag.com
 - a) Création d'un compte
 - b) Modalités d'inscription
3. Modalités de fonctionnement
4. Modération
5. Publicité
6. Désactivation d'un compte
7. Désinscription du site Tassag.com
8. Processus de labellisation des Experts
9. Processus de validation des PartCom

Article 4 – DONNEES PERSONNELLES ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Article 5 – PROPRIETE INTELLECTUELLE – COPYRIGHT

Article 6 – RELATIONS, OBLIGATIONS ET REponsABILITES DES PARTIES

Article 7 – UTILISATION de TASSAG.COM CONFORMEMENT A NOTRE ETHIQUE

Article 8 – INFORMATIQUE ET LIBERTES

Article 9 – INTEGRITE DU SYSTEME

Article 10 – GARANTIES

Article 11 – LITIGES

Article 12 – MENTIONS LEGALES

Article 13 – RENONCIATION

Article 14 – DROIT APPLICABLE – LANGUE

Article 15 – CESSION DU CONTRAT

Préambule

Tassag.com est un site destiné à toutes les structures professionnelles .Il s'inscrit dans une démarche de haute qualité et fonde sa relation avec ses Clients sur une double exigence : leur satisfaction et leur confiance.

Considérant que la gratuité, d'une part dévalorise le produit et/ou le service qui en est l'objet et d'autre part, impose souvent une omniprésence d'annonces à caractère commercial ou publicitaire, ciblées à partir des données personnelles des utilisateurs, Tassag estime que celle-ci est incompatible avec ses valeurs et les objectifs qu'il poursuit. C'est pourquoi, Tassag a fait le choix de proposer à ses Clients, des services, produits et prestations pour la plupart payants, certains pouvant être inclus dans les offres d'Abonnements et Formules proposés sur son site.

En contrepartie, Tassag s'engage :

- à respecter, protéger toutes les données et informations mises en ligne par ses Membres sur son site,
- à ne pas faire commerce des données confiées par ses Membres.
- à pratiquer la transparence la plus absolue quant à leur éventuelle utilisation par Tassag, notamment en répondant aux sollicitations des organismes publics et autres associations reconnues de protection et de défenses des consommateurs.

Article Premier – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes **Conditions Générales d'Utilisation (CGU)** ainsi que les **Conditions Générales de Vente (CGV)** forment un ensemble indissociable qui a pour objet de définir les modalités d'accès et d'utilisation du site Tassag.com ainsi que l'accès et l'utilisation de tous les services fournis par ledit site.

Les Termes et Conditions suivants s'appliquent à l'utilisation du site Tassag.com. Cet Accord (*désigné sous les noms de "Conditions Générales d'Utilisation" (CGU) et "Conditions Générales de Vente" (CGV) et "Accord" et de "Contrat"*) désigne l'accord contractuel entre le site Tassag.com ("*Tassag.com*", "*Tassag*", "*nous*", "*on*") propriété de la société SOLISEO SAS et VOUS ("*Utilisateur*", "*membre*", "*client*", "*vous*", "*votre*", "*vos*").

Vous déclarez expressément disposer de la capacité juridique et des autorisations requises pour vous engager par la validation des présentes comme pour souscrire à chacune des offres de services proposées par Tassag.com.

Nous nous réservons la possibilité de procéder à des vérifications, et de solliciter la production de justificatifs, que ce soit au moment de la création d'un compte ou en cours de contrat.

Le cas échéant, nous nous réservons le droit de suspendre votre compte Tassag et donc les services qui y sont associés et/ou à mettre fin au contrat si vous n'étiez pas en mesure de justifier de votre capacité ou qualité à agir pour contracter, utiliser nos services, utiliser notre plateforme collaboratrice et en particulier pour exercer une activité lucrative sur celle-ci.

Ces **Conditions Générales d'Utilisation** ainsi que les **Conditions Générales de Vente** sont accessibles à tout moment sur notre site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Elles s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

tous les autres pays du monde sans restriction.

Les modifications de ces **Conditions Générales d'Utilisation** sont opposables aux utilisateurs à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions et opérations conclues antérieurement.

Elles peuvent être modifiées à tout moment par Tassag.com, afin notamment, de prendre en compte et/ou de se mettre en conformité avec toute évolution de la technologie disponible, des lois et de la jurisprudence.

Les **Conditions Générales d'Utilisation** applicables à l'utilisateur sont celles en vigueur au jour de sa connexion au site ou au jour de sa commande pour les prestations et services payants proposés par Tassag.com.

Ces Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations proposées sur Internet sur la plateforme collaborative Tassag.com, à ses services associés ainsi qu'à tous les utilisateurs du site :

1. L'utilisation de notre Solution logicielle de vidéoconférence

Tassag met à la disposition de ses Membres un logiciel professionnel de vidéoconférence et de travail collaboratif conçu et proposé par une entreprise partenaire de Tassag.

Son utilisation est exclusivement réservée aux Membres de Tassag.com, c'est-à-dire aux personnes physiques rattachées à une Structure et titulaires d'un compte personnel sur son site.

Ses Membres (Tassagers) peuvent l'utiliser soit au moyen d'Abonnements à durée mensuelle, semestrielle ou annuelle soit de Formules à la demande à durée variable.

Sous réserve de ces Conditions Générales, Tassag.com concède à ses Membres inscrits un droit personnel d'utilisation, non-exclusif, non-transférable et révocable pour la durée de leur Abonnement ou de leur Formule à la demande, droit qui peut être renouvelé selon les dispositions prévues (ou pendant la période d'essai de son offre d'essai), les autorisant à utiliser sa Solution logicielle de vidéoconférence et ses Services associés.

- a) Un droit d'utilisation vous est concédé sur la solution logicielle et les Services associés, qui ne vous sont pas vendus, dans le cadre strictement limité de votre utilisation conformément aux Conditions Générales.
- b) Tassag se réserve le droit, quand il le juge opportun et sans être dans l'obligation de vous en informer, d'ajouter ou de retirer des fonctionnalités ou caractéristiques à nos services, ou d'effectuer des corrections, améliorations, mises à jour, et évolutions à la Solution logicielle fournie par notre Partenaire.
- c) Vous acceptez le principe que Tassag n'est tenu par aucune obligation à votre égard de vous fournir des mises à jour, ou de mettre à votre disposition toute version ultérieure de sa Solution logicielle.
- d) Vous reconnaissez à Tassag le droit de pouvoir modifier, interrompre ou suspendre à tout moment votre accès à sa Solution logicielle et à son utilisation pour appliquer toute correction, maintenance, amélioration apportées par son partenaire et/ou mettre en ligne les mises à jour réalisées par celui-ci.
- e) Tassag vous rappelle que pour utiliser sa Solution logicielle et ses Services associés, vous devez disposer :
 - d'un équipement matériel minimum, tel que spécifié sur le site,
 - d'une connexion Internet suffisamment performante afin de pouvoir exploiter pleinement tous les fonctionnalités de notre Solution logicielle mis à votre disposition ainsi que les Services associés qui sont proposés sur le site.

2. Les Services de mise en relation en Visioréunion

Tassag.com propose à ses Membres deux modes d'utilisation de sa Solution logicielle de Visioréunion : le mode privatif et le mode Média social.

- 1° Le mode privatif consiste en l'organisation de Visioréunions privées totalement invisibles et inaccessibles aux autres Membres du réseau (*sauf si invités*).
Ces réunions privées s'appellent "**Studio**", et permettent de réunir jusqu'à 15 personnes.
Dans ces réunions, l'organisateur qui doit être obligatoirement être Membre de Tassag, est libre d'y inviter les personnes de son choix, que celles-ci soient membres ou non de Tassag.com.
- 2° Le mode Média social consiste en l'organisation de Visioréunions publiques destinées à Communiquer, Rencontrer et Collaborer avec les autres Membres de Tassag.com. Elles ont des appellations différentes leur finalité ou le statut de leur organisateur. Ces prestations sont ouvertes à tous les Membres mais leur accès est géré par le Responsable de la Structure. Selon leur profil, elles peuvent gratuites ou incluses dans les Abonnements proposés ou bien alors payantes.

Rappel : lors de la création de leur compte, les Membres, les Experts ou Intervenants sont invités à indiquer leurs centres d'intérêts et leurs mots clé pour les premiers, leurs offres de compétences et d'expertise pour les autres.

Ces informations sont destinées :

- informer les membres de toutes les prestations programmées et/ou organisées sur les thématiques qu'ils ont choisies,
 - à permettre et faciliter la mise en relation des Membres qui ont en commun un ou plusieurs centres d'intérêt, ainsi que la mise en relation des Membres avec les Experts et les Intervenants et réciproquement.
- a) Les visiodiscussions interactive autour des Centres d'intérêt et pouvant réunir jusqu'à neuf personnes :
 - Le "**Netssag**" : discussion organisée par un Membre qui dispose des droits pour le faire, (*Droits donnés par le Responsable de la structure*).
 - Le "**NetssagPro**" : discussion organisée et animée par un Expert ou un Intervenant.
 - b) Les visioconférences de formation des "Expert Tassag" portant sur une thématique d'un Centre d'intérêt:
 - l'"**Atelier**" : petit groupe qui privilégie l'interactivité (*8 participants maximum*) animé par un "Expert Tassag".
 - la "**Conférence**" : réunion plus informative (*50 participants maximum*) animée par un "Expert Tassag" et modérée par un collaborateur Tassag pour lui préserver son caractère interactif.

- c) La Visioréunion animée par un Intervenant en cours de labellisation portant sur une thématique d'un Centre d'intérêt : l'"Atelier Découverte" : réunion de travail et de formation interactive (5 participants maximum) animée par un Intervenant souhaitant devenir "Expert Tassag".
- d) Les visioconférences de communication ou d'information commerciale organisées par les "PartCom Tassag" :
- le "**NetssagCom**" : réunion d'information interactive (8 participants maximum) animée par un "PartCom Tassag".
 - la "**ConfCom**" : réunion plus informative (50 participants maximum) animée par un "PartCom Tassag" et modérée par un collaborateur de Tassag pour une interactivité maximale.

3. Les services associés proposés sur la plateforme collaborative :

Tassag.com permet également l'accès à un réseau professionnel composé de l'ensemble des Membres et des Experts inscrits sur le site et présents dans les annuaires.

Chacune des prestations créées apparaît dans des catalogues, plannings et autres agendas (et notamment dans "Mon Agenda" - *agenda personnel* de tout Membre en fonction de ses centres d'intérêt).

De même, tous les Membres disposent d'un moteur de recherche par thème, date, nom d'Expert, mots-clefs, etc...pour accéder à des Membres ou des Experts, et/ou à toutes les prestations programmées susceptibles de répondre à ses besoins et attentes en matière d'information, de formation et d'expertise.

Bien entendu, Tassag.com ne fait ici que remplir une obligation de moyens et ne serait donc être tenue responsable à l'égard d'un Membre du fait de ne pouvoir organiser ou proposer une prestation correspondant à ses besoins et/ou attentes.

Le présent Contrat s'applique sans que cette liste ne soit exhaustive ni limitative aux sections suivantes : - Mon Espace, les Annuaires, Calendriers, Centres d'intérêt, Blog - et généralement à tout service, espace de discussion, contenu utilisateur, utilitaire d'échanges entre Membres, disponibles ou qui seront mis en place ultérieurement sur Tassag.com.

Sur Tassag.com nous fournissons à partir de notre plateforme collaborative, des prestations en vidéorelation, des services et des informations sur nos services, nos Membres, nos Experts ainsi que d'autres informations tiers. Nous pouvons à tout moment, modifier, supprimer ou ajouter une partie ou la totalité de ces informations.

4. Les Utilisateurs de Tassag.com :

Les présentes **CGU & CGV** doivent être appliquées et respectées par :

- 1° **Tout utilisateur du site** à savoir toute personne qui visite le site Tassag.com et/ou qui utilise ses services est considérée comme un utilisateur,
- 2° Les **Membres de Tassag** (*appelés également les Tassagers*), titulaire d'un compte personnel sur Tassag.com :
 - le Membre Responsable, titulaire du "Compte responsable" de la structure inscrite. Il crée les comptes des autres Membres de sa Structure dont il définit les droits d'utilisation de la plateforme collaborative et de ses services. Il choisit l'Abonnement ou la Formule à la demande qui sera utilisé par tous les membres de sa Structure inscrits sur tassag.com. il achète les unités qu'il estime nécessaire pour sa Structure.
 - le Membre "normal", titulaire d'un compte créé par le Responsable de sa Structure qui en détermine les droits d'utilisation. En dehors des droits de gestion du compte de la Structure dévolus au Membre Responsable, ce profil de Membre peut disposer des droits d'utilisation de tous les services et d'accès à toutes les prestations proposés sur tassag.com.
- 3° **les Experts et Intervenants** : ils sont d'abord Membres et à ce titre sont titulaires soit d'un compte responsable soit d'un compte Membre ordinaire,
 - Les **Experts Tassag** sont des professionnels labellisés par la communauté des Tassagers. Ils possèdent une expertise réelle dans un ou plusieurs domaines de compétences en lien avec les centres d'intérêt proposés sur le site qui a été reconnue par la communauté des Membres Tassag, A ce titre, sont identifiables comme tels dans l'annuaire des Experts. Ils peuvent utiliser toutes les prestations disponibles sur le site pour se faire connaître et apporter une information de qualité aux Tassagers. De plus, ils sont les seuls à pouvoir organiser et animer des ateliers et/ou des conférences payantes sur Tassag.com, (voir article 4 § 8 : Processus de labellisation des experts).
 - Les **intervenants** sont des professionnels qui possèdent une expertise réelle dans un ou plusieurs domaines de compétences en lien avec les centres d'intérêt proposés sur le site. Ils ne sont pas encore ou ne veulent pas être labellisés Tassag. Néanmoins, pour se faire connaître et mettre en avant leur expertise, ils peuvent proposer et animer des Visiodiscussions organisées sur les Centres

d'intérêt (*NetssagPro*). Cependant, non labellisés par les Tassagers (les Membres du réseau Tassag), ils ne peuvent prétendre à organiser des prestations rémunérées.

Article 2 – ACCEPTATION

La création d'un compte par l'utilisateur du site vaut acceptation sans réserve et le respect permanent des présentes Conditions Générales d'Utilisation ainsi que des Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par l'utilisateur, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire qui serait inopposable à Tassag.com.

Si un utilisateur ne souhaite pas accepter les présentes CGU, s'il ne se trouve pas être en adéquation avec l'éthique de Tassag (*voir Article 7 : Utilisation de Tassag.com conformément à notre Éthique Tassag*), il lui est demandé instamment de renoncer à l'utilisation de la plateforme collaborative et de tous les services qui y sont associés.

En outre, Tassag.com se réserve le droit de suspendre l'accès au site et à ses services à tout Membre qui récidiverait dans les manquements au respect des CGU énoncées ci-après, et plus généralement, qui se signalerait par un comportement ou des propos contraires à notre éthique, aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou aux droits de propriété intellectuelle.

L'acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation suppose de la part de l'internaute qu'il dispose de la capacité juridique nécessaire ou à défaut, s'il est majeur protégé qu'il dispose de l'autorisation du curateur ou du tuteur ou s'il est mineur qu'il dispose de l'autorisation de son représentant légal.

L'internaute reconnaît la valeur de preuve des systèmes d'enregistrement automatique de l'éditeur du présent site et, sauf pour lui d'apporter preuve contraire, il renonce à les contester en cas de litige. Tous les fichiers, bases de données, logs de connexion pourront servir de preuve en cas de contestation.

Article 3 – MENTIONS LEGALES

Le site Tassag.com est édité par :

SOLISEO SAS – METROTECH – Pavillon 6 - 42650 SAINT-JEAN-BONNEFONDS

SAS au capital de 200 000 euros - Président : Jean-François DESARBRE

RCS SAINT-ETIENNE n° 531 033 553 – NAF 6312Z - TVA intracommunautaire : FR255310033553

Directeur de la publication : Jean-François DESARBRE.

Le site Tassag.com est hébergé par :

La société CieNum - Le Millénium – 1, rue de la Presse – BP 716 - 42950 SAINT-ETIENNE CEDEX 9

Tél. : 04 77 91 21 92 - <http://www.cienum.fr>

Article 4 – UTILISATION DU SITE

1. Accès au site :

Le site Tassag est accessible gratuitement à tout utilisateur disposant d'un accès à l'Internet.

Les coûts d'accès au site : matériels (ordinateur, tablettes, smartphone..., logiciels (navigateur, antivirus...) et accès au web en général (services fournis par les FAI) sont à la charge de l'utilisateur.

Les règles de bonne conduite des utilisateurs (*voir Article 7[°] des CGU*) sont valables et identiques pour toutes les sections de la plateforme collaborative et également applicables lors de l'utilisation de chacun des services : prestations interactives privées et/ou publiques, annuaires, calendrier, messagerie interne, espace personnel, etc.

L'utilisateur reconnaît disposer des moyens techniques et des compétences nécessaires pour utiliser ce site.

Des précisions sur les moyens techniques conseillés pour l'utilisation de certains services sont disponibles sur cette page [[http : // "prérequis"...](http://prerequis...)]. De même que des documents d'auto-formation sur la page : [[http : // aide...](http://aide...)].

Le site est optimisé pour les navigateurs suivants : Firefox, Chrome, Safari, Internet Explorer, et pour un écran 1280 x 720 ou supérieur. Le site et ses divers services sont accessibles 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

Un support technique est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, par mail à : support@tassag.com, et par visioconférence sur demande.

Tassag ne peut être tenu pour responsable des dommages matériels et immatériels directs et indirects causés par un dysfonctionnement des réseaux (informatiques, électriques, fibre optique...), serveurs infrastructures câbles ou satellites et plus généralement par tout événement extérieur (notamment panne électrique générale, coupure des réseaux de communication, grève, événement climatique, politique ou lié à la guerre ou au terrorisme, par exemple) qui empêcherait ou dégraderait l'accès au site et aux services.

Nos contrats avec nos fournisseurs, notamment celui de notre hébergeur, impliquent qu'il peut à tout moment effectuer une maintenance d'urgence ou planifiée. Nous ne sommes pas responsables de l'indisponibilité de notre site Web causé par les performances de nos fournisseurs ou manque de performance de la maintenance pour garder le Site Web fonctionnel. Également, nous ne serons pas responsables de toutes pertes de données ou transaction résultant du retard, de non livraison ou erreur de livraison de nos services.

Tassag.com se réserve la possibilité de suspendre momentanément l'accès au site Web et/ou à ses services pour cause de maintenance ou amélioration sans que ces interruptions puissent ouvrir droit à indemnisation des utilisateurs en cas de dommages matériels ou immatériels, directs ou indirects. Cependant, Tassag s'efforcera d'avertir ses Membres, et ce dans un délai raisonnable, de toute interruption de services résultant de ses diligences propres.

En aucun cas, Tassag ne serait être déclaré responsable d'un quelconque dommage, de quelle nature que ce soit notamment perte d'exploitation, perte de données ou toute autre perte financière (même en cas de suspension de l'accès et ou des services) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les services visés par les Conditions Générales d'Utilisation.

Dans le cadre de prestations donnant lieu à l'émission de consultations écrites, il appartient au Membre d'enregistrer ou de sauvegarder les documents mis à sa disposition par l'Expert. Lors de la transmission de documents au cours des prestations en visioconférence, il appartient aux Membres et aux participants de les enregistrer ou de les sauvegarder.

Tassag se réserve de droit de suspendre temporairement ou définitivement l'accès au site ou à ses services à tout utilisateur qui contreviendrait aux présentes Conditions Générales d'Utilisation sans contrepartie ni indemnité financière.

Les services fournis par l'intermédiaire du site Internet Tassag.com sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité de Tassag.com ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les services sont fournis et qu'il appartient à l'utilisateur et/ou Membre, qui est seul responsable du choix des services demandés, de vérifier.

2. Inscription au réseau Tassag.com :

a) Création d'un compte

Les sections du site suivantes : "Mon espace" et "Annuaire", "Calendrier", "Contactez-nous", ainsi que l'accès aux pages ou liens permettant d'organiser une prestation sont réservées à nos Membres inscrits et nécessitent un identifiant et un mot de passe. De même, l'intervention en qualité d'Intervenant ou d'Expert nécessite une inscription par la création d'un compte spécifique qui permet aux experts et aux intervenants de préciser leurs domaines d'intervention.

b) Modalités d'inscription

L'inscription se fait en se rendant sur la page "inscrivez-vous" du site tassag.com et en remplissant les champs des différentes rubriques. Les champs marqués d'une (*) sont obligatoires. L'inscription est effective une fois que la case "J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation et Conditions Générales de Vente" a été cochée. Cette action entraîne le fait d'avoir pris connaissance des présentes CGU et des CGV.

La création d'un compte Tassag est gratuite et s'effectue en ligne, sur notre site web, de façon automatisée et ne prend que quelques minutes. La création du premier compte doit être faite obligatoirement par une personne qui dispose de la capacité d'engager des dépenses pour le compte de sa structure.

Dès la création de ce compte, cette personne devient à l'égard de Tassag.com le Membre Responsable de la Structure nouvellement inscrite et disposera de responsabilités et de pouvoirs étendus. Il inscrit sa structure en

même temps qu'il crée son propre compte (*appelé Compte responsable*). Il peut également créer autant de comptes que nécessaire pour d'autres utilisateurs de sa structure.

Pour des raisons de sécurité, par défaut, il n'est possible de créer qu'un seul profil Membre Responsable. Cependant, Tassag, sur demande expresse écrite du premier Membre Responsable, peut attribuer le statut de Membre Responsable à un ou plusieurs autres Membres de sa Structure inscrits sur Tassag et nommément désignés par le Membre Responsable. Cependant, c'est le premier Membre Responsable (*celui qui a créé le compte de la structure*) qui reste l'interlocuteur privilégié de Tassag.com.

Les données nécessaires à la création du compte d'une structure sont indiquées sur la page d'inscription de notre Interface. Il s'agit essentiellement des données suivantes : Dénomination sociale, Type de structure, N° immatriculation, Nom et Prénom de son représentant habilité à créer le compte de sa structure et à en devenir le Membre Responsable vis à vis de Tassag.com, adresse postale, numéro de téléphone actif sur lequel le Membre Responsable peut être joint à tout moment, et adresse de courriel valide qu'il consulte régulièrement, enfin le ou les centres d'intérêts retenus parmi ceux proposés.

Pour les Intervenants et les Experts, il est demandé également de préciser en plus leur(s) domaine(s) de compétence en lien avec les centres d'intérêt proposés sur la plateforme collaborative de Tassag.com.

Vos identifiants, codes d'accès et l'ensemble des informations déclarées obligatoires sont nécessaires pour accéder, commander, valider et suivre toute commande de service ou de prestation effectuée sur notre plateforme collaborative.

1. De la Responsabilité du Membre :

Il est rappelé que le mot de passe est personnel et confidentiel. En tant que Membre, vous vous engagez à ne pas le divulguer et à le garder secret. Il vous appartient de protéger votre mot de passe contre toute attaque extérieure et toute utilisation malveillante de vos identifiants.

La photo demandée par Tassag lors de l'inscription n'est pas obligatoire mais vivement recommandée. Elle est par contre obligatoire pour tous les Membres, Experts et Intervenants qui souhaitent organiser des Visioréunions publiques sur la plateforme collaborative Tassag et ce afin de prévenir toute usurpation d'identité. Tassag demande à ses membres de fournir une photo récente qui permette aux autres membres de pouvoir les identifier et ce, dans une démarche de réciprocité. L'usage de tout autre élément en lieu et place d'une photo du visage du membre est interdit. De même, l'utilisation d'un pseudo en lieu et place de données patronymiques est également prohibée car contraire aux règles de sécurité relatives à la protection des données personnelles et de la vie privée.

Tassag est fondé à demander à tout membre qui ne respecterait pas ces principes de compléter et/ou de corriger les informations présentes sur son compte Tassag afin de les mettre en conformité avec les dispositions ci-dessus. En cas de refus, Le Membre pourrait se voir interdire de participer à toutes les prestations publiques organisées sur le site.

Tassag ne peut être tenu pour responsable de tout piratage de compte suite à la négligence de l'utilisateur dans la protection de vos identifiants. Des conseils quant à la protection des identifiant utilisateurs sont disponibles sur cette page.

Tassag utilise essentiellement, voire exclusivement, l'adresse électronique que vous avez déclarée pour communiquer avec vous dans le cadre des prestations (*notamment de Visioréunion*) proposées sur notre plateforme collaborative et de ses services associés, ainsi que pour vous adresser toute notification découlant du contrat qui nous lie.

Cette adresse de courriel doit être valable, pérenne, et consultée régulièrement par vous (*tous les jours ou au moins tous les deux à trois jours*). Les données associées à votre compte sont déclarées, saisies et mises à jour par vous, sous votre seule et totale responsabilité.

Vous vous engagez à ce que ces informations soient en permanence exactes, complètes, fiables et à jour, et à les corriger ou à les mettre à jour dès que nécessaire.

Les coordonnées déclarées, sont en outre nécessaires à votre identification auprès des autres Membres et des experts, qui doivent pouvoir vous rentrer en contact avec vous, notamment dans le cadre des prestations proposées sur notre plateforme collaborative et de l'utilisation de ses services associés qui s'effectuent sous votre entière responsabilité.

Si les coordonnées déclarées s'avèrent fantaisistes, erronées, incomplètes ou obsolètes, et/ou si vous ne donnez pas suite à notre demande de mise à jour, de correction ou de fourniture de justificatifs, Tassag.com sera fondé à suspendre, désactiver et/ou supprimer votre compte, et/ou tout ou partie des services qui y sont rattachés, sans autre motif que ce manquement grave à vos engagements contractuels, et sans que vous puissiez prétendre à aucune indemnisation de ce fait.

Vous vous engagez en outre à fournir tout justificatif qui vous serait demandé (pièce identité, certificat d'immatriculation, attestation capacité, autorisation, CV, ...), dans les délais impartis, notamment pour finaliser une création de compte, une commande, le processus de labellisation pour un Expert, etc., et ce tout au long de notre contrat.

Toutes les informations saisies, par les Membres, sur le site Tassag.com, ne seront ni transmises, ni communiquées à quiconque et feront l'objet d'un secret absolu. Cependant, Tassag ne peut être tenu pour responsable des informations erronées fournies par un Membre et des conséquences qui peuvent en découler.

De l'utilisation de la fonction d'enregistrement :

La solution logicielle proposée aux Membres de Tassag dispose d'un module d'enregistrement. Celui-ci permet au Membre qui organise une Visioréunion de pouvoir l'enregistrer et de la visionner ultérieurement.

Cette fonctionnalité est facultative et son utilisation relève de la seule initiative de l'organisateur de la Visioréunion. Il appartient donc à ce dernier de vérifier, avant de déclencher l'enregistrement, que tous les participants ne forment pas d'objection formelle quant à sa mise en marche.

Dans le cas contraire, l'organisateur peut : soit renoncer à enregistrer sa Visioréunion, soit demander aux participants ayant explicitement manifesté leur refus d'être enregistré, de quitter la réunion, sans que ces derniers puissent prétendre à réparation d'un quelconque dommage et/ou préjudice. Le choix de la décision appartient au Membre organisateur.

Les prestations des "Experts Tassag" et des Intervenants organisées dans un but pédagogique, d'information et ou de formation ont par nature vocation à être enregistrées. Les participants ne peuvent s'y opposer.

L'enregistrement d'une Visioréunion publique, appartient conjointement à son Membre organisateur et à Tassag qui dispose du droit d'utiliser tout ou partie d'un enregistrement dans le cadre de son activité.

L'enregistrement d'une Visioréunion privée appartient à son Membre organisateur. Cependant, Tassag dispose expressément d'un droit d'archivage sur tous les enregistrements de Visioréunions privées ou publiques et du droit de communiquer ces enregistrements, pour répondre à une obligation légale ou réglementaire, ou dans le cadre de toute procédure, ou pour satisfaire à la demande de toute autorité compétente (notamment l'autorité judiciaire, la CNIL;...).

L'enregistrement vidéo d'une Visioréunion est destiné en premier lieu à ses participants. Il ne peut être diffusé que sur le site de Tassag.com et ne peut faire l'objet d'aucun commerce.

Le Membre organisateur se doit, dans toute utilisation d'un enregistrement, de respecter le droit à l'image des participants, ne pas porter atteinte à leur dignité, leur honneur et à leurs droits fondamentaux. Il s'interdit également d'utiliser tout ou partie d'un enregistrement pour dénigrer, porter préjudice à un ou plusieurs des participants visibles sur un enregistrement.

Tout participant à une Visioréunion enregistrée peut, si le Responsable de sa Structure l'y autorise, avoir accès à cet enregistrement pendant un certain laps de temps afin de pouvoir le visionner. Il ne peut utiliser à son profit, copier, diffuser tout ou partie d'un enregistrement sans l'accord express et écrit du Membre organisateur propriétaire de l'enregistrement en question.

2. De la Responsabilité du Membre Responsable :

Il appartient au titulaire du compte Responsable de veiller à ce que le ou les mots de passe choisis par les bénéficiaires des autres comptes offrent un niveau de sécurité suffisant (nombre et type de caractères).

La gestion et la responsabilité des comptes incombent entièrement au Membre Responsable, sans que Tassag.com puisse intervenir et que la responsabilité de Tassag puisse être engagée ou recherchée à cet égard. Notamment en cas de perte, de divulgation, fortuite ou non, ou de vol de l'un des mots de passe associé à l'un des comptes créés par le Membre Responsable.

Le Membre Responsable doit s'assurer que tout bénéficiaire d'un compte ou toute autre personne à qui il aurait permis au moyen d'un compte créé par lui, l'accès à notre plateforme collaborative, à une prestation ou à l'un des services accessible par ce compte, à ses risques et périls, conserve la confidentialité de son mot de passe.

Ainsi, il appartient au Membre Responsable de prendre de sa propre initiative sans délai toute mesure utile, et notamment de modifier ou supprimer les accès attribués à tel ou tel bénéficiaire d'un compte, notamment en cas de perte ou de vol.

La cession de tout droit comme de toute autorisation à quiconque, se fait sous la seule responsabilité du Membre Responsable qui de ce fait demeure, à l'égard de Tassag.com, pleinement et entièrement responsable de toute utilisation de sa plateforme collaborative et de ses services associés, directement ou indirectement, y compris par ces personnes.

En effet, en tout état de cause, et quelle que soit la prestation choisie ou le service concerné, toute utilisation d'un service souscrit via l'un des comptes de la structure du Membre Responsable, sera réputée faite, si ce n'est par le titulaire du compte, avec l'accord et sous la responsabilité du Membre Responsable.

Le Membre Responsable s'engage à veiller à ce que tout Membre, titulaire d'un compte personnel, comme tout utilisateur ponctuel (non titulaire d'un compte personnel) ou tout autre tiers bénéficiant d'un accès ou d'un droit quelconque d'utilisation de notre plateforme collaborative ou de l'un de ses services associés, par son intermédiaire, respecte les **Conditions Générales d'Utilisation**, ainsi que nos contrats et les textes en vigueur, sous sa pleine et entière responsabilité.

Tout Membre Responsable est tenu d'avertir Tassag de l'utilisation frauduleuse par un tiers de son compte ou d'un compte dont il est responsable. Il s'engage à nous notifier formellement et sans délai la perte ou la divulgation à un tiers non autorisé du mot de passe confidentiel associé à l'Identifiant Tassag (*Codes d'accès*).

A défaut, et jusqu'à cette notification effective, tout accès au compte Tassag en question, tout achat ou opération effectuée avec les codes d'accès perdus ou dérobés sont réputés avoir été réalisés sous la responsabilité du Membre Responsable et avec son accord.

Afin de se mettre en conformité avec la Loi "Loopsi2" et la jurisprudence récente, Tassag.com rappelle que toute usurpation d'identité tant de personnes physiques que de personnes morales est passible d'un an de prison et de 15 000 € d'amende. Tassag.com se réserve donc de droit de suspendre et d'effacer immédiatement tout compte utilisateur usurpant une identité tierce, nonobstant les poursuites qui pourraient être engagées par les personnes physiques ou morales dont l'identité aurait été usurpée sur le site Tassag.com.

3. Modalités de fonctionnement :

Pour faciliter l'utilisation de la plateforme collaborative et de ses services associés par tous les Membres d'une même Structure inscrits sur Tassag, tout en donnant à celle-ci et au Membre Responsable la maîtrise de son budget et le contrôle de ses dépenses, Tassag.com a structuré le fonctionnement de son site autour de trois outils : les Abonnements, les Formules à la demande et le Compte d'Unités Tassag.

Toute Structure inscrite sur Tassag dispose d'un Compte d'Unités, quel que soit son nombre de comptes de Membres ouverts sur le site Tassag. Les Unités permettent d'utiliser la plupart des services et de commander les Abonnements, Formules à la demande et prestations proposés sur le site.

Le Compte Tassag est alimenté à la fois par des Unités achetées par le Membre Responsable pour le compte de sa Structure et par des Unités gratuites offertes par Tassag en différentes circonstances. Il est expressément convenu que ces unités gratuites n'ont aucune contre-valeur monétaire et ne peuvent donc faire l'objet d'aucune transaction financière. Par ailleurs, il est également convenu que ces unités gratuites sont toujours celles qui sont débitées en dernier du Compte d'Unités Tassag.

Une fois ce compte approvisionné, les Membres de la Structure, peuvent les utiliser selon leurs besoins, (*selon les droits d'accès et d'utilisation fixés par le Membre Responsable*).

Ce mode de fonctionnement a été mis en place pour offrir à nos clients :

- Souplesse et facilité d'utilisation,
- Modularité et adaptabilité pour répondre à leurs exigences d'organisation interne,
- Contrôle et maîtrise totale de leurs dépenses :
→ du fait qu'un Compte Tassag ne peut jamais être débiteur, la consommation d'Unités par les Membres de la Structure ne peut jamais être supérieure au budget alloué par le Membre Responsable.

En procédant ainsi, nous garantissons nos Membres contre tout risque de dépenses excessives et/ou non budgétées. En effet, il est impossible d'avoir un compte débiteur sur Tassag.

Le Membre Responsable dispose en permanence et en temps réel d'un outil de visualisation et de gestion des Unités de sa structure (*achat d'unités, unités réservées, unités consommées avec le détail par compte et nature des prestations ou services utilisés*).

Les Unités sont vendues à la demande avec un minimum de 180 Unités soit, 18 euros HT, la valeur de l'unité étant fixée à 0.10 Euros.

Parallèlement au Compte d'Unités Tassag, chaque Structure est titulaire d'un compte d'Unités "Acteur Solidaire".

Ce compte est alimenté par Tassag en fonction des achats effectués par la Structure. Les Unités créditées sur le compte "Acteur Solidaire" de la structure restent la propriété exclusive de Tassag qui délègue à la première un droit d'affectation.

Les Unités "Acteur Solidaire" sont à but sociétal. C'est pourquoi, les Unités créditées par Tassag sur le compte "Acteur Solidaire" d'une Structure ne peuvent jamais être utilisées par celle-ci pour ses propres besoins et usages internes.

Leur utilisation et leur affectation seront précisées ultérieurement lors de la mise en ligne des pages du site qui leur seront dédiées.

4. Modération :

Rappel : Toute personne naviguant sur le site Tassag.com et toute personne titulaire d'un compte Tassag est considérée comme un utilisateur.

Pour informer en toute transparence l'utilisateur de Tassag.com des dispositions de la législation française (*lois : "Informatique et Liberté" - "Sécurité et Liberté" – "Loopsi-2" et jurisprudence constante*), il est rappelé que sont prohibés sur le site Tassag.com :

- L'atteinte à la vie privée d'autrui, notamment toute citation nominative de personnes sans leur accord express,
- La diffamation et l'injure,
- Le dénigrement de personnes physiques ou de personnes morales,
- L'incitation au crime et délits, la provocation publique au suicide, la discrimination, la haine raciale, l'incitation à la violence,
- Les contenus à caractère pornographique ou pédophile ou contraires aux bonnes mœurs,
- L'apologie de crimes, la négation de crimes contre l'humanité,
- La reproduction illicite d'œuvres protégées par la propriété intellectuelle. (*Notamment celles produites par tous les experts et les intervenants dans les différentes prestations réalisées sur notre plateforme collaborative Tassag.com*),

Ce sous peine de suspension provisoire du compte du Membre malveillant et exclusion définitive en cas de récidive, nonobstant les poursuites qui pourraient être engagées par les organisations ou personnes qui auraient souffert d'une atteinte à leurs droits fondamentaux.

Toutes les données transmises en ligne par les utilisateurs, tant dans leur profil (*fiche d'annuaires*) que dans les différentes rubriques du site (*intitulé des réunions, centre d'intérêt, prestations de visio relation...*), constituent du contenu utilisateur et de ce fait :

- Le Membre concède à Tassag une licence non exclusive d'utilisation du contenu qu'il met lui-même sur le site,
- Le Membre s'engage à mettre sur Tassag uniquement du contenu conforme à la Loi et ne portant pas atteinte aux droits d'autrui (*vie privée, image, honneur, réputation, propriété intellectuelle...*),
- Tassag n'a aucun droit de propriété sur le contenu fourni par les Membres,
- Chaque Membre accepte que ses contenus soient publiés sur le site Tassag et accessibles à tout autre Membre en fonction de ses propres paramètres de confidentialité et de ceux déterminés par le Membre Responsable.
- Chaque Membre autorise Tassag à reproduire, représenter, adopter et éventuellement traduire le "contenu utilisateur" mis en ligne par les Membres dans le but de fournir les services de la plateforme collaborative

deTassag.com en plusieurs langues et/ou de les adapter pour les mettre en conformité à la charte graphique du site, et ce sur tout support d'enregistrement numérique à des fins de stockage, sauvegarde ou téléchargement, pour les besoins du fonctionnement et de la maintenance du site. Ceci pour le monde entier et durant toute la durée du contrat entre le Membre et Tassag.

→ Si un Membre, un utilisateur ou un tiers constate sur Tassag.com une violation de ses droits fondamentaux personnels et moraux ou de ses droits de propriété (*mise en ligne par un membre d'un texte lui appartenant, usurpation d'identité d'une personne physique ou morale*), il est invité à la signaler rapidement à l'adresse courriel suivante : mediation@tassag.com. Tassag s'engage à prendre les dispositions nécessaires pour faire cesser ce trouble et à répondre à ces courriels dans un délai raisonnable (*moins de sept jours*).

→ Tous les Membres se doivent de respecter la communauté des Tassagers en adoptant un comportement citoyen correct et responsable dans la transmission de tout contenu utilisateur.

Les contenus utilisateurs, tant dans les profils publics, que dans les territoires, carrefours, sont modérés à posteriori pour garantir la qualité des informations transmises sur Tassag.com et préserver la communauté des utilisateurs des contenus inappropriés, insultants ou illicites.

Les modérateurs sont Membres de l'équipe Tassag, choisis pour leur sens du relationnel, leur diplomatie et leurs capacités d'analyse. Ils animent la plateforme collaborative et interviennent dans les différentes prestations et services proposés sur celle-ci.

En cas de contestation de la modération, il est conseillé d'en faire part à Tassag en envoyant un message à l'adresse suivante : moderation@tassag.com, mais en aucun cas en transmettant du contenu public dans votre profil, dans les territoires, carrefours ou tribus (*à venir*).

Tassag s'engage à répondre à ces courriels dans un délai raisonnable (*moins de sept jours*).

5. Publicité :

Les utilisateurs sont autorisés à mettre sur leur profil un lien présentant leur entreprise, société, organisation et plus généralement tout lien faisant référence à leur activité professionnelle, et ce dans le souci de mieux se faire connaître de la communauté des utilisateurs de Tassag.com.

Sont cependant prohibés:

- Tout lien direct vers une page extérieure à Tassag.com visant à faire acheter un produit ou un service,
- Tout lien direct vers une page extérieure à Tassag.com demandant à l'utilisateur de fournir des informations ;
- Tout lien direct vers des pages extérieures amenant à des formulaires d'inscription ou à des sondages en ligne.

L'équipe de modération de Tassag.com se réserve de droit d'effacer tout lien contrevenant aux prescriptions énoncées ci-dessus et de suspendre de manière provisoire ou de désactiver définitivement le compte du Membre ou du groupe de Membres ne respectant pas ces règles en matière de publicité.

Toute transmission de contenu à caractère commercial et de communication devra faire l'objet d'un accord préalable avec Tassag.com.

6. Désactivation d'un compte :

Tassag se réserve le droit de désactiver et de clôturer tout Compte de Structure resté inactif pendant au moins douze mois (12) consécutifs à compter de la dernière connexion et/ou consommation d'Unités sur sa plateforme collaborative.

A l'issue de la période d'inactivité précitée, et préalablement à toute procédure de désactivation dudit compte, Tassag adressera un courriel au Membre Responsable de la Structure (*adresse courriel communiquée à Tassag et réputée être l'adresse officielle de correspondance entre le Membre Responsable et Tassag.com*) pour l'informer de la mesure envisagée et de sa prise d'effet 30 jours après l'envoi de ce courriel.

- En cas de nouvelle utilisation de son Compte d'Unités Tassag avant l'expiration du délai prévu (*30 jours*), la mesure envisagée de désactivation du Compte est rendue caduque,
- Sans réponse de la part du Membre Responsable avant l'expiration du délai prévu (*30 jours*), celui-ci sera averti de la mise en œuvre de la mesure et de l'affectation des Unités non utilisées de son Compte d'Unités Tassag.

La désactivation du Compte de la Structure implique la liquidation, le cas échéant, du Compte d'Unités Tassag si existence d'Unités encore non utilisées. La procédure de leur affectation est la même que celle prévue pour la désactivation d'un compte par un Membre Responsable prévue au paragraphe 7 exposé ci-dessous.

Avertissement : En cas de désactivation d'un compte, Tassag ne procède à aucun remboursement d'Unités. Cependant Tassag s'engage à ne pas s'approprier les Unités restantes sur le compte de la Structure et non affectées au jour de la désactivation effective de son compte.

Hypothèses :

1. Il reste des Unités prépayées sur le Compte d'Unités Tassag de la Structure dont la désactivation va être effective. Dans ce cas, Tassag s'engage à les transférer au nom du client, sur le Compte d'Unités Tassag soit d'une Association ou d'une Fondation, reconnue d'utilité publique et désignée par le Membre Responsable parmi celles qui seront inscrites sur Tassag.com. Tassag procédera à ce transfert dans un délai de 30 jours à compter de la désactivation effective du compte.
Sans réponse du Membre Responsable de la Structure concernée ou à défaut de désignation d'un bénéficiaire par celui-ci (*avant l'expiration du délai de 30 jours prévu plus haut*), Tassag sera libre de transférer ces Unités sur le Compte d'Unités d'une ou plusieurs structures reconnues d'utilité publique inscrites sur son site.
2. Il reste des Unités gratuites (*offertes par Tassag*) sur le Compte d'Unités Tassag de la Structure dont la désactivation va être effective. Dans ce cas, Tassag se réserve le droit : soit de les transférer sur le Compte d'Unités Tassag d'une ou plusieurs structures reconnues d'utilité publique inscrites sur son site, soit le cas échéant de les annuler.
3. Il reste des Unités sur le Compte "Acteur Solidaire" de la Structure dont la désactivation va être effective. Tassag s'engage dans ce cas, à les transférer sur le compte d'Unités Tassag d'une ou plusieurs Structures reconnues d'utilité publique inscrites sur son site.

7. Désinscription du site Tassag.com

Tout Membre Responsable dispose du droit de créer autant de comptes qu'il juge nécessaire. A contrario, il dispose également du droit de modifier et/ou supprimer le ou les comptes qu'il souhaite voire même la suppression complète du Compte Tassag de sa structure.

Pour procéder à l'opération de son choix, le Membre Responsable doit se rendre sur son espace personnel et sécurisé et suivre la procédure indiquée.

Rappel : Une fois passé le délai de rétractation prévu à l'**Article 5** de nos **CGV**, Tassag ne procède à aucun remboursement d'Unités sauf dans le cas de la désinscription définitive d'une Structure effectuée par son Membre Responsable selon les conditions énoncées à l'**Article 4 §8** de nos **CGV**.

8. Processus de labellisation des experts

Préambule : Neutralité, indépendance, objectivité et transparence font partie des valeurs qui fondent notre éthique vis-à-vis de nos clients. C'est pourquoi, il nous a semblé à la fois naturel et essentiel de donner le pouvoir de sélection et de validation des "Experts Tassag" aux Membres de Tassag.com qui participent aux différentes prestations animés par ces Experts.

Tout Membre qui possède une expertise réelle dans un ou plusieurs domaines de compétence en lien avec les centres d'intérêts proposés sur le site peut demander à devenir "Expert Tassag" et soumettre sa candidature à la communauté des autres Membres pour être labélisé et reconnu comme tel.

Le label Tassag se veut un gage de qualité, de professionnalisme et de confiance pour tous les Membres de Tassag.com (les Tassagers). Il est accordé par les Tassagers aux Intervenants qu'ils évaluent directement au cours du processus de labellisation décrit ci-dessous. Ce label vise à donner aux "Experts Tassag" à la fois une visibilité accrue ainsi qu'une véritable reconnaissance auprès des Membres de Tassag.com.

Durant cette phase probatoire, "L'Expert postulant" est mis en "attente de labellisation". Préalablement à au démarrage du processus de labellisation, tout "Expert postulant" doit participer au moins à deux séances de formation dispensées par Tassag. Ces sessions ont pour but de lui apporter aide, conseils, informations et techniques pour réussir cette labellisation.

Ces séances sont payantes et payées en Unités. Cependant, une fois labellisée, le nouvel "Expert Tassag" verra son compte d'unités recredité d'un nombre d'unités égal à la moitié de celui facturé pour ces sessions d'apprentissage.

La seconde étape du processus de validation consiste pour "l'Expert postulant" à réaliser au moins trois "Ateliers découverte". Ces Visioréunions proposées aux Tassagers ont pour finalité de donner une première évaluation à "l'Expert postulant". Ces Visioréunions doivent être de véritables séances de formation avec un réel contenu pédagogique.

A la fin de chacun de ces "Ateliers découverte", les participants sont invités à évaluer la prestation du candidat selon des critères définis par Tassag.com. "L'Expert postulant" n'est pas rémunéré pour ces prestations.

C'est seulement à l'issue de ces trois "Ateliers découverte" que l'évaluation finale de "l'Expert postulant" est calculée pour être portée à sa connaissance ainsi qu'à celle de tous les Membres.

La pondération de ces trois prestations probatoires dans l'évaluation finale est la suivante : 20% pour la première, 30% pour la seconde et enfin 50% pour la troisième.

A l'issue des trois "ateliers découverte", deux cas de figure possible :

1. Si l'évaluation de "l'Expert postulant" atteint le seuil fixé par Tassag.com, (*au moins trois étoiles sur les cinq possibles*), celui-ci est alors "labellisé" comme "Expert Tassag". Cette "accréditation" par la communauté des Tassagers lui donne alors le droit de figurer dans l'annuaire des experts Tassag et d'organiser des prestations rémunérées sur la plateforme collaborative de Tassag.com.
2. Si la notation obtenue est inférieure à trois étoiles, "l'Expert postulant" est invité à proposer un ou deux "Ateliers découverte" supplémentaires en vue d'obtenir le minimum requis. Il peut aussi à tout moment renoncer à être validé par les Tassagers.

Pour donner au label "Expert Tassag" force et crédibilité dans le temps, la labellisation "Expert Tassag" n'est jamais acquise de façon définitive. En effet, toutes les prestations payantes réalisées par un "Expert Tassag" font l'objet d'une évaluation par ses participants.

Ainsi, dans le cas où la notation pondérée (*déterminée au fur et à mesure des prestations réalisées*) de l'Expert passe en dessous du seuil de notation requis par Tassag.com (*au moins trois étoiles sur les cinq possibles*), ce dernier perd sa labellisation, sans pouvoir exercer le moindre recours et/ou émettre la moindre réclamation à ce titre.

Cependant, il a toujours la faculté de recommencer le processus de labellisation à raison de deux fois maximum (*dans ce cas, seuls les "Ateliers découverte" sont demandés*).

Durant la phase de labellisation, comme après toute réalisation de prestation comme "Expert Tassag", Tassag.com par souci de transparence met à la disposition de l'Expert l'intégralité des évaluations et commentaires faits par les participants.

Des Membres de l'Equipe Tassag sont spécialement chargés des relations avec les Experts et les Intervenants pour être à leur écoute, répondre à leur questions et faciliter leur activité professionnelle sur la plateforme collaborative de Tassag.com.

Ils sont accessibles :

- ✓ Par courriel, à l'adresse suivante : relation.expert@tassag.com
- ✓ Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 18h : 04 82 89 00 01

A titre dérogatoire, Tassag.com se réserve le droit, en présence d'un Expert connu et reconnu comme tel, de le dispenser d'effectuer les trois "Ateliers découverte" normalement obligatoires et prévus dans le processus de labellisation décrit précédemment. Par contre, la participation aux séances d'apprentissage est maintenue.

Dans ce cas, la note de labellisation qui lui sera attribuée sera de quatre étoiles sur les cinq possibles.

9. Processus de labellisation des PartCom

PartCom est la contraction de **Partenaire Communiquant**. C'est un statut complémentaire de ceux de Membre et d'Expert. Toute Structure qui souhaite utiliser les prestations proposées par Tassag pour communiquer directement auprès de Tassagers et/ou de personnes non inscrites sur le site peut le faire en demandant à devenir PartCom.

Pour cela il lui suffit d'aller dans la rubrique sécurisée "**Mon Espace**" et d'ouvrir l'onglet "**Structure**" et de cliquer sur le bouton Devenir PartCom. Cette action informe Tassag de la demande de la Structure à vouloir engager le processus pour devenir "PartCom Tassag".

Le label "PartCom Tassag" se veut un gage de qualité, de professionnalisme et de confiance pour tous les Tassagers. Il doit être l'assurance pour toute personne qui s'inscrit à une Vidéoconférence d'un PartCom (**une PrestaCom** : Prestation de Communication) qu'elle va assister à une prestation de qualité.

Le processus pour devenir PartCom est séquencé en deux phases :

- ✓ Une phase d'apprentissage, avec deux ou trois ateliers personnalisés de formation organisés et dispensés par un membre de Tassag.
- ✓ Une phase de test et de mise en situation.

Ces sessions ont pour but d'apporter aux intervenants de la Structure (*il peut y en avoir plusieurs*) aide, conseils, informations et techniques pour optimiser leurs PrestaCom. Ces séances sont payantes et payées en Unités.

Article 5 – DONNEES PERSONNELLES ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Tassag.com s'efforce de mettre un maximum de moyens techniques et humains quant à la protection des données de ses utilisateurs et à la préservation de leur vie privée. En effet, nous portons une grande attention à la confidentialité et à la protection des données collectées à l'occasion de la navigation sur notre site Tassag.com.

Le site Tassag.com et les traitements automatisés de données personnelles mis en œuvre par Tassag ont fait l'objet d'une déclaration à la CNIL, conformément à la loi française 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés modifiée.

Dans le cadre de la fourniture de ses prestations et de ses services, Tassag collecte et enregistre des informations concernant ses Membres constituant des données à caractère personnel, outre les données collectées à l'occasion de la consultation de notre plateforme collaborative sur Internet, tel que précisé dans le présent document.

Nous nous engageons à traiter de manière transparente, respectueuse de votre confiance, protectrice de votre vie privée et licite, toutes les informations à caractère personnel que vous déclarez dans le cadre de l'inscription et/ou l'accès à sa plateforme collaborative et/ou l'utilisation de ses services associés, conformément aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Tassag s'engage à ne collecter et enregistrer des informations personnelles ou identifiantes que pour le bon fonctionnement et la fourniture des prestations proposées sur sa plateforme collaborative et/ou l'utilisation de ses services associés.

Tassag s'engage à ne conserver les données à caractère personnel relatives à ses clients que pour la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale et la fourniture des prestations proposées sur sa plateforme collaborative et à l'utilisation de ses services associés à l'exception des données nécessaires à l'établissement de la preuve d'un droit ou d'un contrat qui peuvent être archivées conformément aux dispositions du code de commerce relatives à la durée de conservation des livres et documents créés à l'occasion d'activités commerciales et du Code de la consommation relatives à la conservation des contrats conclus par voie électronique, en l'occurrence dix ans.

Vous reconnaissez être informé et acceptez que les coordonnées et informations collectées et déclarées par vos soins et/ou sous votre responsabilité sont non seulement destinées à nous permettre de correspondre facilement avec vous dans le cadre de nos prestations et de nos services, mais également, à satisfaire à nos obligations légales et/ou contractuelles respectives, et notamment, à votre obligations d'identification pour accéder, organiser, participer et/ou utiliser nos prestations et nos services, comme cela est exposé dans le présent document.

Vous déclarez avoir informé tout Membre à qui vous auriez créé un compte de Membre, tout utilisateur ainsi que tout contact à qui vous auriez donné l'accès à nos prestations et nos services sous votre seule et entière responsabilité, de ces obligations et du traitement automatisé de leurs données, et vous confirmez avoir recueilli expressément et préalablement leur consentement à cet effet.

Vous reconnaissez et acceptez faire votre affaire personnelle du respect des textes en vigueur dans le cadre de toute collecte et traitement de données personnelles auxquels vous pourriez procéder, directement ou indirectement, dans le cadre de l'utilisation de notre plateforme collaborative et de ses services associés.

Vous reconnaissez et acceptez également que, dès lors que l'organisation, la réservation et la participation à une prestation proposée sur notre plateforme collaborative et /ou l'utilisation de ses services associés, s'effectue à distance via les différentes interfaces de Tassag.com, en cas de litige relatif à la commande ou à l'exécution des prestations proposées et à l'utilisation de nos services et de vos identifiants ou ceux de vos Membres, vos contacts ou utilisateurs, les journaux de connexions établis par nos systèmes feront foi, et notamment les codes d'accès associés à chaque titulaire d'un compte Tassag ainsi que les adresses IP, dans les conditions fixées par les textes en vigueur.

Ces données sont enregistrées dans une base de données interne.

Tassag sera fondé à communiquer ces informations, pour répondre à une obligation légale ou réglementaire, ou dans le cadre de toute procédure, ou pour satisfaire à la demande de toute autorité compétente (notamment l'autorité judiciaire, la CNIL;...).

Tassag ne sous-traite pas le traitement de ces données. De même, nous ne traitons aucune donnée relative aux paiements effectués par carte bancaire, qui sont réalisés directement sur les sites sécurisés de nos partenaires bancaires.

Tassag.com demande aux utilisateurs, Membres, experts, intervenants de respecter la confidentialité des messages transmis sur la messagerie interne et les droits de propriété intellectuelle attachés à ces messages.

A ce titre, nous nous engageons vis-à-vis de tous nos Membres à respecter la confidentialité de tous les messages qui seront postés sur la messagerie interne de Tassag.com.

Nous nous interdisons tout scan ou analyse de leurs contenus. Seule une requête officielle émanant d'une autorité de police ou de justice pourrait nous amener à devoir transgresser notre engagement à votre égard.

Il est interdit à tout utilisateur, Membre, Expert, Intervenant, PartCom de copier les termes de ces messages, de les coller sur un autre espace, de les utiliser et de les diffuser par quelque moyen que ce soit.

De même, Tassag se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'accès au site ou à ses services à toutes personnes qui ne respecteraient pas cette politique de confidentialité.

Les utilisateurs sont informés que des cookies pourront être mis en place pour leur reconnaissance lors de leurs visites sur le site ainsi que pour faciliter la navigation.

Ces cookies sont anonymes et ne sont pas utilisés pour recueillir et/ou diffuser les données à caractère personnel. Leur utilisation est purement statistique. Ces fichiers ne sont pas des programmes.

Un cookie seul ne donne aucune information sur vous. C'est un enregistrement d'informations relatives à la navigation de votre ordinateur sur notre site (les pages que vous avez consultées, la date et l'heure de la consultation, etc.).

La durée de conservation de ces informations dans votre ordinateur correspond au temps passé sur notre site. Les cookies ne sont pas conservés postérieurement à la fermeture de votre session.

L'activation de cette fonction n'est pas nécessaire pour visiter notre site.

En revanche, l'accès à certains services et notamment à tous les services nécessitant une authentification (tels que l'interface d'administration et de gestion de votre compte personnel ou votre participation à l'une de nos prestations) requiert l'emploi de tels "cookies de session" pour fonctionner.

Ainsi, si vous n'activez pas cette fonction, nos services nécessitant une identification pourront ne pas fonctionner correctement. Toutefois, et sous cette réserve expresse, vous pouvez vous opposer à l'enregistrement de "cookies" en configurant votre navigateur.

En outre, lors de toute consultation de notre site web nous collectons certaines données à caractère personnel vous concernant, à savoir votre adresse IP, la date et la durée de votre visite et le matériel technique que vous utilisez (système d'exploitation, navigateur...). Ces informations sont collectées sur notre serveur et utilisées uniquement à des fins statistiques et sont traitées anonymement.

Attaché au respect de la vie privée et à la protection des données personnelles de ses Membres, Tassag s'engage :

1. à prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver la sécurité des données de ses Membres et plus généralement celles de tous les utilisateurs de son site Internet,

2. à prendre toutes mesures raisonnables pour protéger toutes les données personnelles de ses Membres contre la perte, l'accès, l'utilisation non-autorisée et/ou non-appropriée, l'altération ou la destruction non autorisée et pour leur permettre d'exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'opposition,
3. à ne pas vendre, ni louer, ni céder tout ou partie des données personnelles de ses Membres et de ses utilisateurs,
4. à pratiquer la transparence la plus absolue à l'égard de ses Membres quant à une éventuelle utilisation de celles-ci, et donc à les informer avant tout changement de politique en ce domaine,
5. à ne pas faire de tracking individualisé de la navigation de ses Membres sur son site Internet,
6. à ne pas mettre en place de cookies tiers sur son site Internet, *(Les cookies tiers sont des cookies qui sont définis par un site, mais qui peuvent être lus par un autre site en vue de lui donner des informations relatives à votre navigation).*
7. à répondre aux sollicitations des organismes publics et autres associations reconnues de protection et de défense des consommateurs désireux de vérifier la transposition concrète de ses engagements,
8. à définir par défaut sur son site Internet les options les plus protectrices en termes de confidentialité et de sécurité des informations personnelles de ses membres.

Article 6 – PROPRIETE INTELLECTUELLE – COPYRIGHT

Le contenu du site est la propriété de la société SOLISEO et pour partie de ses Experts et de ses Membres. Il est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Sont désignés aux présentes **Conditions Générales d'Utilisation** de Tassag.com, de façon générique par le terme "Contenu(s)", notamment toute donnée, information, marque et logo, image et vidéo, tout fichier, son, texte, signe, signal, programme, logiciel, code, ou élément de toute nature qui serait exploité, diffusé, stocké, transmis, émis, collecté, traité ou mis à disposition, directement ou indirectement, sur la plateforme collaborative de Tassag et au moyen de ses services associés, souscrits ou rattachés à votre compte de Membre et/ou d'utilisateur de Tassag.com.

Tous les écrans, graphismes et autres informations présents sur le site Tassag.com sont la propriété exclusive de la société SOLISEO. L'ensemble des éléments édités sur Tassag.com, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, sont protégés par les dispositions du code de la Propriété Intellectuelle.

Toute copie, reproduction totale ou partielle de ce contenu (marque, noms de domaine, logos, contenus textuels, pictographiques ou vidéos, codes sans que cette énumération ne soit limitative) est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En conséquence, aucun élément composant de ce site ne peut être copié, reproduit, modifié, réédité, chargé, dénaturé, transmis ou distribué de quelque manière que ce soit, de façon partielle ou intégrale, sans l'autorisation écrite et préalable de Tassag.com.

Vous n'êtes pas autorisé à reproduire, effectuer des actions de « reverse engineer », décompilation, désassemblage, modifier ou créer des travaux dérivés en respect de ce Site Web et de la propriété intellectuelle.

Une partie du contenu peut être sous le contrôle de licence appartenant à des tiers. Tout ce contenu appartient donc à ces parties tierces.

Toute utilisation autre que celle prévue expressément par les présentes **Conditions Générales d'Utilisation** est interdite et passible de sanctions, tant civiles que pénales, et sera susceptible d'engager votre responsabilité à l'égard de Tassag ou de tout titulaire ou ayant droit.

Vous reconnaissez et acceptez que l'utilisation, l'exploitation ou la reproduction sur votre site web, ou sur tout autre support, de tout ou partie des marques et des logos présents sur Tassag.com est expressément interdite, sauf autorisation expresse écrite et préalable de la société SOLISEO ou du propriétaire de la marque et/ou du logo.

Il est rappelé par ailleurs à tout Membre et/ou utilisateurs que l'achat ou la commande d'un Abonnement, d'une Formule à la demande, d'Unités Tassag, d'une prestation ou la simple participation à une ou plusieurs prestations proposées sur notre plateforme collaborative et/ou l'utilisation de ses services associées ne pourraient en aucun cas

être interprétés comme une autorisation de Tassag.com et/ou de la société SOLISEO et/ou des Experts de Tassag et/ou de ses Membres, laquelle ne peut être qu'expresse, écrite et préalable.

De ce fait, vous vous interdisez de reproduire ou modifier les applications, utilitaires, codes et interfaces fournis par Tassag, ainsi que tous les éléments graphiques (*par exemple la charte graphique et les logos*), qui constituent des œuvres protégées par le code de la Propriété Intellectuelle et dont les droits ne sauraient vous être cédés.

En outre, Tassag reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les informations et consultations réalisées en vue la fourniture des services à ses Membres et aux autres utilisateurs.

De même les intervenants et experts conservent leurs droits de propriété intellectuelle sur les informations, publications et consultations qu'ils ont délivrées sur le site.

L'utilisateur ou Membre s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, consultations, publications et recherches, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de Tassag et de l'intervenant ou Expert qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Tassag.com se réserve le droit d'effacer ou de suspendre le compte des Membres, des Experts et/ou des Intervenants dont le comportement ne respecte pas les conditions de ses services, ou dont les garanties d'exercice d'activité ne seraient pas jugées suffisantes au regard notamment des lois en vigueur, ou pour toute autre raison notamment : non-respect du droit de la propriété intellectuelle : plagia, copie, mauvaise foi, comportement douteux etc.

Article 7 – RELATIONS, OBLIGATIONS ET REponsABILITES DES PARTIES

Tassag.com, à partir de sa plateforme collaborative, fournit des prestations de visio-relation et des services de mise en relation pour ses Membres, incluant vous, les autres Membres (Tassagers), les experts et les utilisateurs occasionnels.

Toutes les parties reconnaissent être totalement indépendantes vis-à-vis de Tassag.com. Les Membres, et plus spécialement, les Experts et les intervenants ne peuvent être considérés comme des employés ou des agents de Tassag.com et Tassag.com ne peut être considéré comme un employeur ou un agent des Membres et/ou des Membres experts.

Vous reconnaissez que Tassag, à travers sa plateforme collaborative et ses services associés, agit simplement en tant qu'intermédiaire entre les Membres, les Experts, les Intervenants et les utilisateurs occasionnels.

Vous reconnaissez expressément qu'il n'existe aucun lien de subordination contractuel ou d'usage entre vous et Tassag. C'est pourquoi, vous acceptez que Tassag.com, en fournissant l'ensemble de ses services, ne soit pas considéré comme un employeur.

Vous acceptez et comprenez que Tassag.com ne pourra être lié dans un contrat de travail vous concernant si un tel contrat existe.

1. Informations, conseils, consultations fournis par les experts, partenaires et intervenants

Le Membre est seul responsable de la consultation, du choix, de l'utilisation et de l'interprétation de l'information diffusée sur le site Tassag.com, notamment par les Experts, partenaires et intervenants, ainsi que des actes et conseils qu'il en déduit.

Tassag.com permet à des Intervenants ou Experts labellisés de diffuser leur expertise auprès de la communauté des Tassagers. Cependant, la labellisation des Experts étant de la responsabilité de ses Membres, Tassag ne peut garantir, ni certifier la compétence de ceux-ci.

Les informations et/ou conseils et/ou consultations n'ont aucune valeur juridique et Tassag ne peut en garantir l'exactitude et la pertinence.

Tassag ne saurait engager sa responsabilité, tant vis-à-vis des tiers que du client, pour défaut d'informations, informations partielles, informations erronées ou informations non pertinentes.

Tassag ne saurait être tenu pour responsable des conséquences matérielles, immatérielles, directes ou indirectes découlant de l'utilisation d'informations transmises par les Experts, partenaires ou intervenants.

Tassag n'a pas d'obligation de vérifier les données ou contenus diffusés par les Membres, les Experts et les Intervenants.

La délivrance de la formation, conseil, consultation est faite sous l'unique et entière responsabilité de l'Expert, Partenaire, ou Intervenant. Les intervenants et Experts se doivent de délivrer une information satisfaisante (fiable, pertinente et actualisée). Ils sont tenus d'une obligation de conseil dans le cadre d'une consultation individuelle.

Tassag n'est pas responsable et n'exerce aucun contrôle sur la manière dont opèrent les Experts et Intervenants. Tassag n'est pas impliqué et ne contrôle pas le contenu des prestations réalisées par ces derniers. Nous ne fournissons aucun matériel ou support l'Expert afin qu'il réalise la prestation pour lequel vous l'avez sollicité.

Toute réclamation, plainte ou question concernant la prestation effectuée entre vous et un Expert doivent être résolues par vous et ce Membre Expert. [En cas de litige ou de contentieux sur ce dernier point, les membres sont invités à s'adresser directement à l'expert ou au partenaire en question, lequel pourra engager, le cas échéant, sa responsabilité civile professionnelle.]

En tant qu'Expert labellisé :

- Vous attestez avoir souscrit les assurances nécessaires concernant l'ensemble des risques liés à vos activités rémunérées sur la plateforme collaborative de Tassag et à votre utilisation de nos services, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable.
- Vos assurances doivent couvrir toutes les conséquences pécuniaires de votre responsabilité du fait de tout dommage direct ou indirect causé par vous, à Tassag, à ses Membres et/ou à tout tiers dans le cadre de vos activités rémunérées sur notre plateforme collaborative et de l'utilisation de nos services, ainsi que, le cas échéant, pour tout dommage direct ou indirect que vous pourriez subir dans le cadre de l'utilisation de nos services ou du réseau Internet pour vos activités.
- Vous vous engagez à maintenir en vigueur ces contrats d'assurance et être à jour du règlement de leurs primes de sortes à être effectivement couvert, et à pouvoir le justifier à première demande.

2. Informations et contenus diffusés par les utilisateurs : absence de responsabilité de Tassag

Les Membres sont seuls responsables des contenus qu'ils mettent en ligne, tant des informations publiées sur leur profil, que du contenu mis en ligne dans les différentes sections du site. Vous nous accordez le droit irrévocable d'appliquer les copyrights ainsi que les droits de la publicité en respect de ces informations.

Les informations que vous publiez ne doivent pas : porter atteinte aux droits d'autrui, incluant mais ne se limitant pas aux droits de la propriété intellectuelle, publicité, ou vie privée ; être diffamatoire, menacer, harceler ; être obscène, indécent, ou contenir de la pornographie.

En vous inscrivant sur Tassag.com, vous vous engagez à être constitué en une structure légale (société, portage ou autre) vous permettant légalement d'acheter et/ou de vendre les prestations prévues sur notre plateforme collaborative.

Vous vous engagez à respecter les lois en vigueur concernant la discrimination à l'embauche, les taxes, les charges sociales et impôts de votre pays. Vous renoncez à tout éventuel recours à l'encontre de Tassag.com au titre de toute violation ou non-respect de statuts ou lois auxquels vous êtes soumis.

Conformément à la législation en vigueur, Tassag.com se réserve le droit de supprimer tout contenu contraire à l'ordre public, et à exclure tout utilisateur en cas de récidive.

Tassag décline toute responsabilité quant au caractère erroné ou illicite des informations transmises par les Membres.

Tassag n'est pas responsable du contenu des sites internet tiers vers lesquels les liens mis en ligne par les utilisateurs pourraient renvoyer.

Tassag.com ne peut garantir la pertinence et l'exactitude des données mises en ligne par ses utilisateurs. Cependant, Tassag.com se réserve le droit de prendre connaissance des contenus mis en ligne de manière aléatoire, et éventuellement de demander à leurs auteurs de fournir tout justificatif.

Les informations transmises sur Tassag.com par le biais de ses utilisateurs ne sauraient engager la responsabilité de Tassag.com et de la société "SOLISEO SAS" et ne saurait constituer un conseil ou une recommandation.

L'utilisateur reste le seul maître de son discernement dans l'utilisation qu'il fait des informations transmises par le biais de la plateforme collaborative de Tassag.com et de ses services associés.

Article 8 – UTILISATION de TASSAG.COM CONFORMEMENT A NOTRE ETHIQUE

Attentif aux droits et libertés de chacun dans le respect de ceux des autres et des textes en vigueur, Tassag.com s'engage dans le développement d'un Internet responsable (*en refusant de faire siennes certaines pratiques intrusives, abusives ou déviantes de l'Internet*) et respectueux de la confiance de ses clients.

En acceptant nos **Conditions Générales d'Utilisation** et en utilisant notre plateforme collaborative et ses services associés, vous vous engagez à respecter et appliquer l'éthique de Tassag dont la finalité est notamment de permettre et de favoriser la communication, la collaboration, le partage d'informations entre les Hommes.

Notre éthique se fonde sur le respect et l'acceptation de l'Autre, la protection et la défense des plus petits, des plus faibles et des plus démunis.

Elle inclut également le respect de la dignité humaine, de l'ordre public et les bonnes mœurs. Elle vise enfin à ne porter aucune atteinte aux droits des tiers (*vie privée, image, honneur et réputation, marques, dessins et modèles, droits d'auteurs, ...*) ou à la sécurité des personnes, des biens, ou de l'État, ou au bon fonctionnement des institutions publiques, et à participer à la lutte contre les utilisations intrusives, abusives ou déviantes d'Internet, ainsi que toute infraction visée par les articles 323-1 à 323-7 du Code pénal.

Tout Membre inscrit sur Tassag s'engage à faire siennes, dans ses relations avec les autres Membres, les règles élémentaires de la vie en société à savoir : le respect, la politesse, la courtoisie, la ponctualité et la bienveillance.

Vous vous engagez également à faire respecter et à faire suivre notre éthique à toute personne à qui vous donnerez ou accorderez un droit d'usage par la création d'un compte, ou un droit quelconque d'accès, d'intervention ou d'utilisation de tout ou partie de notre plateforme collaborative et de ses services associés, souscrits auprès de Tassag.com.

Vous vous en portez garant, restant en outre, tant à l'égard de Tassag que de la communauté formée de ses Membres, experts et partenaires, pleinement responsable en cas de violation tant à l'égard de Tassag que des tiers. C'est pourquoi, vous vous engagez à utiliser notre plateforme collaborative et nos services associés de manière et à des fins strictement licites, en conformité avec nos **Conditions Générales d'Utilisation** et les textes en vigueur.

Vous reconnaissez et acceptez que toute utilisation de notre plateforme collaborative et de ses services associés :

- doit poursuivre des fins strictement licites et respecter l'ensemble des dispositions légales, règlementaires et administratives, notamment applicables en France mais également, le cas échéant, dans le pays dans lequel vous êtes implanté ou exercez votre activité,
- doit respecter tout ce qui forme les droits des tiers (*notamment : droits de propriété intellectuelle, droits de la personnalité, droit à l'image, à l'honneur et à la réputation et respect de la vie privée et du secret des correspondances notamment*),
- doit être en adéquation avec l'âge et la sensibilité de chacun des éventuels destinataires de toute prestation et/ou services proposés et de tout contenu transmis, directement ou indirectement, publié ou mis à disposition par l'intermédiaire des solutions techniques utilisées,
- est expressément exclue pour se livrer ou participer d'une quelconque façon, directement ou indirectement à une pratique déviante, abusive, illicite ou préjudiciable.

Vous déclarez et garantissez que vous, et le cas échéant, toute personne à qui vous aurez délégué un droit quelconque de quelque nature qu'il soit, sous votre pleine et entière responsabilité : disposez tout au long du contrat qui nous engage mutuellement, de l'intégralité des droits et autorisations, ou tout autre élément nécessaire à l'utilisation faite de notre plateforme collaborative et de ses services associés et de tout contenu, directement ou indirectement.

Vous vous engagez :

- à être, à tout moment, en mesure de justifier disposer desdits droits et autorisations, en cas de revendication d'un tiers, ou en cas de litige,
- à ne pas utiliser nos services pour participer, directement ou indirectement, à une quelconque pratique préjudiciable, déviante, intrusive, abusive et/ou illicite, telle que, notamment, l'utilisation ou la tentative d'utilisation de contenu en violation des droits des tiers et des textes en vigueur notamment en France.

Une telle utilisation de l'un quelconque des services fournis sur la plateforme collaborative de Tassag.com, y compris par toute personne à qui vous auriez accordé un droit quelconque sur l'un des services de Tassag souscrit sous votre responsabilité, sera constitutive d'un manquement grave à vos obligations.

Vous reconnaissez qu'aux termes de nos **Conditions Générales d'Utilisation**, tout manquement grave à vos obligations contractuelles tel qu'exposé dans le présent document, le cas échéant est de nature à motiver la suspension voire la résiliation de votre accès à notre plateforme collaborative, et donc la suspension voire la résiliation de tout ou partie des services associés, et/ou la suspension voire la désactivation et/ou la suppression de votre compte Tassag voire également celui de votre structure, et ce sans préavis. Aucune indemnisation ou remboursement ne pourra être de ce fait exigé de Tassag.com.

Vous vous exposez en outre à une condamnation au bénéfice de tout tiers lésé envers lequel votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés par toute violation des textes en vigueur et des droits des tiers, outre l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur notamment en France et votre responsabilité à l'égard de Tassag.

Par conséquent, pour éviter l'application des mesures énoncées précédemment, il vous appartient de prendre toutes mesures visant à respecter en permanence nos **CGU**, notre Éthique, et les textes en vigueur, notamment en France.

- 1° Vous vous engagez à intervenir pour mettre fin promptement à toute situation illicite ou préjudiciable liée à l'utilisation faite, directement ou indirectement, de notre plateforme collaborative et de ses services associés sous votre responsabilité y compris en cas de cession d'un droit d'accès et/ou d'utilisation à un tiers.
- 2° Vous reconnaissez que vous êtes entièrement responsable, y compris en cas de droit quelconque cédé à un tiers, à titre professionnel ou non :
 - de toute conséquence ou de tout problème ou litige liés à l'utilisation directe ou indirecte de nos services non-conforme à nos **CGU** y compris du fait ou à l'égard de toute personne à qui vous auriez accordé un droit d'accès et/ou d'utilisation,
 - de toute conséquence et de tout problème ou litige relatif au choix ou à l'utilisation directe ou indirecte de notre plateforme collaborative et de ses services associés en violation d'une obligation légale, contractuelle, réglementaire, professionnelle ou autre, tant vis-à-vis des tiers que vis-à-vis de Tassag et de toute personne à qui vous auriez accordé un droit quelconque.
- 3° Vous vous engagez à faciliter la résolution rapide de tout problème ou litige pouvant survenir en rapport avec l'utilisation, directe ou indirecte de notre plateforme collaborative et de nos services associés, et, le cas échéant, à communiquer rapidement l'identité de toute personne bénéficiant d'un d'accès et/ou d'utilisation de notre plateforme collaborative et de ses services associés.
- 4° Vous vous engagez expressément à nous garantir et relever indemne, de façon à ce que Tassag.com ne soit inquiété en aucune façon du choix et de l'utilisation de sa plateforme collaborative et/ou de ses services associés, sous votre responsabilité pleine et entière, y compris après la fin de la prestation concernée.

Article 9 – INFORMATIQUE ET LIBERTES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées à l'utilisateur sont nécessaires pour une bonne utilisation de la plateforme collaborative de Tassag.com et de ses services associés mis à sa disposition ainsi qu'au traitement de sa commande.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site Tassag.com a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

L'utilisateur ou Membre dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Tout utilisateur peut exercer lesdits droits en se rendant sur la page.

Toute demande concernant la communication de vos données personnelles peut être adressée à : mediation@Tassag.com ou par courrier postal à l'adresse suivante :

TASSAG / SOLISEO

Équipe Médiation

Parc Technologique METROTECH – Pavillon 6 – 42650 ST-JEAN-BONNEFONDS

Article 10 – INTEGRITE DU SYSTEME

Vous n'êtes pas autorisé à utiliser des dispositifs, logiciels, ou algorithmes, incluant mais ne se limitant pas aux virus, trojan, vers, attaque DOS, avec l'intention de causer des dommages ou s'opposer au bon fonctionnement du Site Tassag.com, ou à n'importe quelle transaction se déroulant sur le Site Web, d'intercepter et utiliser le système, données, ou informations personnelles du Site Web.

Il vous est interdit d'entreprendre des actions qui viseraient à surcharger notre système, incluant mais ne se limitant pas au "Spam" ou autre technique d'envois de courriels massifs.

Votre utilisation de notre plateforme collaborative et de ses services associés doit être conforme à celle d'un "bon père de famille", de façon à ne provoquer aucune sollicitation abusive ou perturbatrice de nos ressources ou systèmes qui serait susceptible de nuire à l'accès et à l'utilisation de Tassag.com par les autres Membres.

Vous reconnaissez que vous supporterez pleinement les conséquences d'un défaut de service consécutif à une utilisation de notre plateforme collaborative et de ses services associés non conforme à l'usage voulu et proposé par Tassag.com.

Article 11 – GARANTIES

Chaque partie garantit qu'elle a le droit et la capacité d'accepter cet Accord.

Votre utilisation du service se fait à vos risques et périls. Le service vous est fourni sur la base d'un service "en l'état" et accessible en fonction de sa disponibilité.

Tassag.com ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, en ce y compris sans que cette énumération ne soit limitative les garanties afférentes à la qualité et la compatibilité du service à un usage spécifique et à la non violation des règles d'utilisation du service par ses utilisateurs.

Tassag.com ne garantit pas que :

- la prestation répondra parfaitement à vos attentes,
- la prestation sera ininterrompue, opportune, sûre ou dépourvue de toute erreur,
- les résultats qui peuvent être attendus par la prestation seront exacts et fiables,
- la qualité de tous services, informations achetés ou obtenus par vous seront à la hauteur de vos attentes,
- les défauts dans les logiciels utilisés, s'il en existe, feront l'objet d'une correction.

Tous matériels et autres fichiers téléchargés ou obtenus de toute autre manière lors de l'utilisation du service le sont à vos risques et périls. Vous serez seul responsable pour tout dommage subi par votre ordinateur ou toute perte de données consécutives au téléchargement de ce matériel.

Aucun conseil et aucune information, qu'ils soient oraux ou écrits, obtenus par vous de tassag.com ou lors d'une prestation ne sont susceptibles de créer des garanties non expressément prévues par le présent accord.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de Tassag serait démontrée, Vous ne pourrez en tout état de cause prétendre recevoir de Tassag une indemnisation supérieure au montant d'ores et déjà réglé à Tassag.com en contrepartie de la prestation ou du service effectivement indisponible pour la période considérée, sauf stipulation contraire expresse du présent Contrat.

Article 12 – LITIGES

Les parties s'engagent à tenter de régler amiablement leur différend avant de saisir la juridiction compétente.

A défaut d'accord amiable, il est de convention expresse que tout litige relatif à l'interprétation, l'application ou l'exécution des présentes **Conditions Générales d'Utilisation** sera de la compétence des tribunaux de SAINT-ETIENNE.

Article 13 - RENONCIATION

Le fait pour Tassag de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes **Conditions Générales d'Utilisation**, ne peut valoir renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Conformément à l'article 1165 du Code civil sur l'effet relatif des contrats, les présentes n'ont d'effets qu'entre les parties contractantes, et les tiers ne peuvent s'en prévaloir.

Article 14 – DROIT APPLICABLE – LANGUE

De convention expresse entre les parties, les présentes **Conditions Générales d'Utilisation** sont régies et soumises au droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elle serait traduite en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 15 – CESSION DU CONTRAT

Tassag.com a le droit de transférer ou d'assigner les droits et obligations de cet accord à toute autre personne ou entité sans votre consentement.

En revanche, Vous n'avez pas le droit (sauf cas légaux) de transférer ou d'assigner cet accord à des personnes ou entité sans notre accord préalable écrit.